

Le magot de 100 millions que Ghosn s'est constitué en douce

P. 3

L'Elysée se fixe une nouvelle priorité : le bien-être animal !

P. 2



Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi



103^e ANNÉE - N° 5176 - mercredi 22 janvier 2020 - 1,20 €

D.O.M. 1,80 € - Suisse 2,60 FS - Belgique / Luxembourg / Grèce 1,40 € - Espagne / Port. Cont 1,60 € - Italie 1,80 € - Tunisie 3,5 dT - Maroc 15 MAD - Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal 1000 CFA - Autriche, Allemagne 2,60 € - USA 3 \$ - Canada 3,95 Dc - GB 1,50 £

Il sèche les débats sur le réchauffement de la planète à Davos **Macron : "J'ai déjà assez à faire avec le climat en France!"**

DOMMAGES COLLATÉRAUX



Maligne Le Pen

ELLE N'EN POUVAIT plus, elle avait des fourmis dans les jambes, il fallait qu'elle se lance. Ce duel annoncé avec Macron, voilà la chance de sa vie, pas question de se louper une seconde fois. C'est donc chose faite : depuis le 16 janvier, date de ses vœux à la presse, Marine Le Pen est candidate à l'élection présidentielle. Avec deux ans et demi d'avance.

Officiellement, il s'agit de mobiliser les troupes. A tous les niveaux. Les militants, traditionnellement démobilisés entre

deux présidentielles, et les potentiels candidats, qui ne se bousculent pas au portillon pour les municipales, ni pour les régionales de 2021, d'ailleurs.

Et les fameux « experts » qui, nous racontait-on, venaient de toute la fonction publique en 2012 et en 2017 pour pondre des notes et abreuver la future présidente de leurs réflexions se font rare. La crème d'entre eux, représentée dans un club pompeusement baptisé « Les Horaces », est fort silencieuse. Allez, un peu de nerf, tous derrière la présidente !

Officieusement, la réalité est sans doute légèrement différente. Les municipales pourraient être décevantes, et le procès qui pointe son nez sur le financement illégal du parti lors des législatives de 2012, des municipales de 2014 et des départementales de 2015 pourrait fortement polluer la communauté du RN. Et braquer les projecteurs sur les finances du parti, dans le rouge.

Rien de tel qu'une candidature à la présidentielle pour hurler à l'acharnement judiciaire, « les juges aux ordres veulent nous barrer la route du pouvoir, à nous, les authentiques représentants du peuple ».

L'annonce de la candidature, c'est un grand classique, une façon de détourner l'attention : ça s'appelle de l'enfumage, et, parfois, ça marche.

A.-S. M.



FRANÇOIS BAYROU, le président du MoDem, agite avec maestria une brosse à reluire double face, un coup pour lui, un coup pour Macron (le « JDD », 19/1) :

« Le seul qui comprend comment je fonctionne, c'est Emmanuel Macron. Il se trouve que je m'entends vraiment bien avec lui. Très souvent, il a séduit les hommes plus âgés par un fantasme de paternité. Moi, parce que j'ai des fils formidables, je n'ai pas ce fantasme. Avec Emmanuel Macron, aussi étrange que cela puisse paraître, je ressens quelque chose de fraternel. Je sais ce qu'il traverse. La fonction présidentielle, je ne l'ai pas exercée, ça a failli, mais je l'ai réfléchie tous les jours pendant vingt ans. Je vais vous dire un truc bizarre : Emmanuel Macron est à la hauteur de sa fonction. Il est gonflé. Ce n'est pas rien d'être gonflé quand on est président. »

Pas, quand même, au point de nommer Bayrou Premier ministre, malgré ses ennuis judiciaires ?

SCANDÉ DANS UNE MANIF ANTI-PMA : « JE NE VEUX PAS QUE MA MÈRE S'APPELLE ROBERT »



JUSTE POURRIR UN PEU

JOUER le « pourrissement ». L'exécutif, accusé d'avoir choisi de laisser se déliter de lui-même le long, très long conflit sur la réforme des retraites, s'en défend. Mais, même si une remobilisation est annoncée par les syndicats contestataires (CGT, FO et Solidaires) pour ce vendredi, la grève illimitée paraît avoir atteint ses limites.

Et, après quarante-six jours

de grève et la division des syndicats sur un compromis, le conflit semble avoir plus qu'un peu « pourri ».

Il flotte, en tout cas, dans le

fond de l'air de ce bout du tunnel déjà chargé par la violence saignante et filmée de

nouvelles bavures policières (lire p. 3) quelques relents un rien déliés.

La grève s'arrête, mais le mécontentement reste latent. Et la rancœur, en pareil cas, peut s'alourdir d'armenture ou prendre un ton plus radical, sinon menaçant, avec des actions et autres coups d'éclat hors de contrôle des syndicats.

C'est ce qui s'est passé avec les intrusions répétées à la CFDT. Le syndicat réformiste de Laurent Berger, qui a lui-même quelques pro

blèmes avec sa base, dont certains éléments lui reprochent d'avoir accepté un compromis avec le gouvernement,

après un flot d'injures diverses

mais peu variées (lire ci-dessous), a subi, à quelques jours d'intervalle, deux intrusions de militants incontrôlés proches de la CGT. Dont l'une, revendiquée par la fédération énergie, a été suivie d'une coupure de courant. Rien, bien sûr, dans les faits, de littéralement violent dans ces démonstrations, juste un clin

mat un rien « pourri ».

Philippe Martinez, au nom de la CGT, a dû par deux fois

dire qu'il ne « cautionnait » pas et que ce type d'actions était contre-productif. Ce qui n'est pas faux. Puisqu'elles ne donnent évidemment pas l'image d'un syndicalisme au mieux de sa forme. Et que la CGT n'a rien à gagner avec ces démonstrations de force incontrôlées qui soulignent surtout ses faiblesses.

Mais ces actions plus ou moins menaçantes et très gilet-jaunisées dans la méthode n'ont pas visé que la CFDT et son « compromis ». L'exécutif y a eu aussi droit. A commencer par Macron, son premier représentant. Lequel s'est retrouvé, samedi dernier, au cœur d'un coup de théâtre. Une irruption de manifestants vite rameutés par les réseaux sociaux a momentanément interrompu la représentation à laquelle il était venu assister aux Bouffes du Nord, avec son épouse, à titre privé. Là encore, rien de bien méchant, des sifflets et des slogans, juste une soirée un peu « pourrie ».

Autant d'actions minoritaires mais très médiatisées dont la concomitance n'améliore en rien le climat. Et c'est d'autant plus contre-productif que, avant ceux qu'elle entend viser, c'est l'image d'un mouvement contre la réforme jusque-là plutôt soutenu, malgré sa durée, qu'elle risque de « pourrir » en premier.

Une hostilité anti-Macron qui s'est manifestée aussi, comme les premiers éléments de l'enquête semblent le confirmer, par le début d'incendie de La Rotonde, brasserie où il a ses habitudes. Privé de sortie et de resto. Ceux qui accusent Macron d'être un monarque veulent qu'il ne quitte plus le Château !

Et, sur un mode plus radical, d'autres, comme Raquel Garrido, proche des Insoumis, relaient des appels tranchants à la manif du 24 janvier : « Louis XVI, on l'a décapité, Macron, on peut recommander ! » On a l'humour incisif, chez les melenchonistes !

Autant d'actions minoritaires mais très médiatisées dont la concomitance n'améliore en rien le climat. Et c'est d'autant plus contre-productif que, avant ceux qu'elle entend viser, c'est l'image d'un mouvement contre la réforme jusque-là plutôt soutenu, malgré sa durée, qu'elle risque de « pourrir » en premier.

Erik Emptaz

UN GOUVERNEMENT TRÈS SENSIBLE



Un drôle de « salon de thé »

UN SILENCE assourdissant des patrons de la CGT et de La France insoumise a accueilli leurs déclarations de Laurent Berger, qui a dénoncé sur France Info (16/1) les dérives verbales de certains grévistes. Il y a « des propos homophobes que je ne supporte

plus, il y a tout un tas d'attaques, on raconte tout un tas de bêtises », s'était plaint le patron de la CFDT.

Berger faisait référence, en particulier, aux « sale pépé », « enculé » et « gros suceur de bêtes » lancés par des membres

d'un piquet de grève de la RATP à l'un de leurs collègues qui refusait d'arrêter le travail. Convocés le 13 janvier pour un entretien préalable à une sanction, les insulteurs ont bénéficié d'un soutien – un brin géné – de Martinez et de Mélenchon, qui se sont rendus à un rassemblement de soutien aux syndicalistes mis en cause.

Le premier a tonné que la RATP ne devait « pas sanctionner des grévistes » tout en concédant que les propos tenus « étaient inacceptables ». Le second a tenté d'excuser les injures au motif qu'avec la grève « on n'est pas dans un salon de thé ! On est dans la lutte, ce n'est pas un gala, quoi ! ».

Le coup de sang de Laurent Berger était également motivé par une vieille rumeur qui ne cesse de resurgir chaque fois

que la CFDT est soupçonnée de complaisance avec l'Elysée : Tiphaine Auzière, la fille de Brigitte Macron, serait salariée par le syndicat ! Cette intox, reprise en boucle par les réseaux sociaux, repose sur une confusion. L'intéressée, qui est avocate en droit du travail, a effectué – voilà plus de dix ans ! – un

stage de six mois au siège de la CFDT, prévu par son cursus de formation.

Les militants de la CGT et de SUD qui sont poursuivis pour avoir envahi à deux reprises le siège de la CFDT n'ont plus qu'à la prendre comme avocate...

H. L.

Attention à la marche !

MIEUX QUE le père Noël, le père Jean-Michel ! Le ministre Blanquer tient à faire savoir que sa hotte est désormais pleine à craquer. « Ce que nous voulons dès l'année prochaine, c'est une augmentation de 70 à 90 euros net par mois en plus (sic) » pour les profs débutants (RTL, 16/1), a-t-il assuré.

Avant d'enfoncer le clou : « Donc c'est quelque chose de très significatif, d'autant plus que ça continuera au cours des années suivantes. »

Enseignants, préparez-vous à une bonne douche : ça va ruisseler sévère !

« On va faire des marches (re-sic) d'augmentation de 500 millions d'euros par an chaque année, confirme un conseiller ministériel aux « Echos » (16/1). Cela fera donc 500 millions l'année 1, puis 1 milliard l'année 2, ensuite 1,5 milliard l'année 3, etc. Si on fait la somme de tout cela sur vingt ans, c'est un delta de 100 milliards ! »

Avis à tous les jeunes qui veulent devenir milliardaires, comme les y invite le chef de l'Etat : ne créez plus votre startup, intégrez l'Education nationale !

C. B.

Expert pépère

ENCORE un expert de choc dégoté par BFMTV ! Pour « analyser » les images tournées au théâtre des Bouffes du Nord, où des manifestants contre la réforme des retraites ont fait irruption en présence de Macron, la chaîne d'info est allée chercher... Alexandre Benalla. Sans sa matraque mais avec son costume, notre néoconsultant en sécurité a visionné les images et livré ses commentaires aiguisés, balançant contre ses anciens collègues au passage : « Il y a eu un manque d'anticipation flagrant », « l'image est terrible », etc.

Bon, en même temps, l'ex-gros bras de l'Elysée n'était pas sur place, ce qui limite un peu l'analyse : « On voit des véhicules de police qui sont sans doute arrivés dans l'urgence. » Quant à la berline présidentielle qui passe à l'image, « je suis incapable de vous dire si le président de la République est présent dans le véhicule ». Etre capable d'en causer quand même, c'est à cela qu'on reconnaît les vrais experts !

30 millions d'amis à l'Elysée !

LE SÉMINAIRE gouvernemental qui a eu lieu le 15 janvier s'est écarté un moment de son ordre du jour. Entre deux discussions austères sur les finances publiques et le communautarisme, un sujet s'est invité à l'Elysée, à la veille des municipales : le bien-être animal. C'est Didier Guillaume, le ministre de l'Agriculture, qui l'a mis sur la table.

« Il est important de parler aux gens de leurs chats, de leurs chiens et du broyage des poussins ! » s'est-il écrité.

Approbation enthousiaste de Gérald Darmanin : « Les gens sont surtout sensibles à leurs animaux de compagnie. Je suis bien placé pour vous dire que l'électorat populaire est très attentif à la condition animale des chats et des chiens. Quand tu pars peu en vacances, comme l'électorat populaire, tu as des animaux de compagnie, parce que ça permet de lutter contre la solitude. Marine Le Pen se sert de cette thématique en s'appuyant sur Brigitte Bardot. »

Qui c'est, le plus fort ?

« Le climat reste tendu, inflammable. Il faut donc continuer de travailler le social », a concédé Emmanuel Macron, lundi, à des visiteurs. Avant de se réjouir de l'évolution du conflit et de se faire mousser.

« La grève des transports est finie, veut-il croire. La réforme des retraites se fera. Les jusqu'au-boutistes ont perdu la bataille. Il y a, naturellement, beaucoup de leçons à tirer de ce mouvement très long, dont celle-ci : c'est la première fois depuis longtemps qu'un gouvernement tient bon face à une grève aussi dure. Il a fait des compromis, mais il ne s'est pas couché. »

Question pour les spécialistes des calculs actuaires si chers aux experts : retraites : quel est le prix de ces « compromis » aussi nombreux que feu les régimes spéciaux ?

Quel homme !

Après quoi le chef de l'Etat s'est lancé dans une longue tirade contre les derniers dérapages verbaux ou physiques des commandos CGT et des Insoumis. Pour conclure : « La contestation sociale est une chose, l'appel à l'émeute en est une autre ! La première est légitime, le second est factieux. Je n'ai pas peur des menaces. Je ne reculerai pas d'un centimètre. »

Que les escadrons de gendarmes mobiles qui passent tous leurs samedis à Paris en prennent de la graine !

En pilotage pas automatique

En marge de ses voeux à la presse, le 15 janvier, Macron l'a dit et répété : « Les élections municipales sont des élections locales. Je n'en tirerai donc pas de manière automatique des consé-



D'où ce conseil appuyé du ministre des Comptes publics : « Plutôt que de mettre des choses compliquées et techniques sur vos comptes Twitter ou Instagram, mettez des photos de chats et de chiens, et, vous verrez, ça ira mieux. Vous montrerez que vous avez du cœur et de l'émotion. On est dans les élections municipales, la condition animale, c'est un sujet. Moi, à Tourcoing, j'ai un adjoint à la condition animale, je suis le seul de France à l'avoir. »

Gabriel Attal, le secrétaire d'Etat à la Jeunesse, a renchéri : « C'est vrai, la question est très importante. J'ai d'ailleurs commencé à rencontrer les associations sur ces sujets. »

Conclusion, comme il se doit, de Macron : « Ce qui a été dit est très juste. Il faut de l'écologie pragmatique. »

Il n'aura échappé à personne que le Parti animaliste, créé en 2016, a recueilli, à la surprise générale, 2,2 % des voix aux européennes. Et puis, parler des animaux domestiques, ça change de l'âge pivot. Miaou, miaou...

pas nous être favorables. Nous subissons un double effet : la sanction propre à toute élection intermédiaire et notre trop jeune et trop faible implantation locale. »

En outre, il y a quelques situations qui l'éner�ent tout particulièrement, comme, à Paris, le duel fratricide entre Griveaux et Villani, et, à Biarritz, l'affrontement de deux membres du gouvernement – un fait sans précédent.

« Si les deux ministres ne s'entendent pas, ils ne seront plus ministres », a lancé Macron la semaine dernière.

At moins, Didier Guillaume, le ministre de l'Agriculture, et Jean-Baptiste Lemoyne, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, sont prévenus.

Le sondage qui affole

« Il faut mettre de l'ordre ici ou là », a encore affirmé Macron à propos des municipales. A commencer par Paris, où la guerre entre Villani et Griveaux commence à faire de sérieux ravages.

Le sondage du « JDD » (18/1), qui donne désormais une bonne avance à Hidalgo (25 %) et à Dati (19 %), devant Griveaux (15 %) et Villani (13 %), a secoué la Macronie.

Ainsi Stanislas Guérini, le délégué général de La République en marche, a-t-il fait savoir à ses troupes, le 20 janvier, qu'il était résolu à employer la manière forte. En clair, si Villani va jusqu'au bout et dépose ses listes d'ici à la date limite du 27 février, soit quinze jours avant le premier tour, il sera exclu du parti. Et pas seulement lui.

« Tous ceux qui font campagne avec Villani, a ajouté Guérini, tous ceux qui seront ses têtes de liste dans les arrondissements doivent comprendre que, pour eux, ce sera le même tarif. »

Premiers visés : le député de la 13^e circonscription et vice-président de l'Assemblée, Hugues Renson, et celle de la 10^e, Anne-Christine Lang.

Et Guérini de lancer : « Aller jusqu'au bout, c'est faire le choix d'être en dehors de La République en marche. »

Tant que ce n'est pas en dehors de la République tout court... .

Fragile plafond de verre

« Les gens pensent que j'ai choisi de m'installer dans un duel avec Marine Le Pen, mais ce n'est pas moi qui ai inventé ce face-à-face, ce sont les électeurs », a dit Macron au cours du Conseil des ministres du 15 janvier.

Et le Président d'ajouter : « Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que le FN (le RN) gagne une ou plusieurs régions en 2021 (...). »

Premiers visés : le député de la 13^e circonscription et vice-président de l'Assemblée, Hugues Renson, et celle de la 10^e, Anne-Christine Lang.

Et Guérini de lancer : « Aller jusqu'au bout, c'est faire le choix d'être en dehors de La République en marche. »

Tant que ce n'est pas en dehors de la République tout court... .

« Les gens pensent que j'ai choisi de m'installer dans un duel avec Marine Le Pen, mais ce n'est pas moi qui ai inventé ce face-à-face, ce sont les électeurs », a dit Macron au cours du Conseil des ministres du 15 janvier.

Et le Président d'ajouter : « Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que le FN (le RN) gagne une ou plusieurs régions en 2021 (...). »

Il ne portait pas de gilet jaune, pourtant !

Laïcité : bientôt la fin d'un silence religieux ?

LE PRINCIPE en est déjà arrêté, mais la date n'en est pas encore fixée. Comme le confirme « Le Journal du dimanche » (19/1), Emmanuel Macron devrait s'exprimer, avant les municipales, pour condamner le communautarisme en général et le communautarisme islamiste en particulier. Un plan de lutte contre la radicalisation doit même être élaboré par les ministres concernés, mais il se heurte toujours à la même question : comment ne pas stigmatiser les musulmans de France tout en s'attaquant frontallement aux ravages de l'islam politique ?

Missionnée aiguë

Le 28 novembre, LRM a déjà rendu publiques dix préconisations à l'adresse de ses futurs candidats aux municipales, afin qu'ils abordent « avec

pragmatisme la question du communautarisme », une fois élus dans leur commune. Il s'agira, par exemple, de « faire preuve d'une vigilance accrue concernant le recrutement des

animateurs lors des temps scolaires » ou d'organiser un « Café des parents au sein des écoles et des médiathèques pour (...) ramener vers l'espace républicain ceux qui sont tentés par le repli ». Des propositions issues d'une mission confiée par Stanislas Guérini, le délégué général du mouvement, à la députée Caroline Abadie.

Leur objectif ? Rendre compte, avant les municipales, de la philosophie laïque de LRM dans le premier numéro d'une revue éditée par le mouvement. Elle devrait pompeusement s'appeler « La Collection ». En appellant « La Marée Montaigne, Fondation Jean-Jaurès, etc. »

Et elle n'a pas oublié de s'envoyer le compte rendu ?

EXPLOSION DE LA DÉLINQUANCE EN 2019



Réquisitoire sanglant

La députée du Gard Annie Chapelier a tenu à publier un communiqué (20/1) pour justifier sa décision de quitter La République en marche, tout en restant appartenante à son groupe parlementaire.

Elle y affirme avoir pris sa décision, « mûrement réfléchie », à l'occasion du bilan de mi-mandat.

Elle dénonce « un mouvement hors-sol, indifférent aux territoires et clivant les députés en deux groupes : d'un côté, des apparatchiks, petits chefs plus ou moins proclamés, et, de l'autre, une masse insignifiante à leurs yeux, à qui on demande une allégeance et une obéissance aveugles. »

Et de conclure qu'en marche ! ressemble à « n'importe quel autre parti ».

Après avoir rédigé ce réquisitoire, Annie Chapelier a affirmé que son engagement auprès d'Emmanuel Macron « restait ». Il fallait en effet le préciser.

La feuille de route de la gauche

La durée et la violence de la crise sociale actuelle ont de nouveau aiguisé les appétits. Ainsi,

Le Pen et la "galère" des municipales

ES VŒUX à la presse à peine terminés, Marine Le Pen a reconnu, le 15 janvier, un verre de Coca Zero et sa cigarette électronique en main, que les municipales représentaient « une galère » pour son parti.

« On tente de transformer de simples citoyens en acteurs politiques, alors, oui, ça ne marche pas partout, soyez indulgents. » Sous-entendu : « Nos candidats sont mauvais, mais ne dites pas. »

« Pendant cette campagne, je n'irai pas soutenir nos maires sortants », a-t-elle ajouté. Comprenez, cette fois : « Ma présence plomberait leur campagne "sans étiquette". »

En se présentant dès maintenant à la présidentielle, Marine Le Pen enjambe, en tout cas, ces municipales. « Macron, mais je suis de la même tarif. »

Et la cheffe du RN de lancer, en mimant un joueur



de machine à sous : « Avec Macron, faut que le bénéfice tombe tout de suite, faut que ça rapporte. »

Chez elle aussi, la politique, ça rapporte ! Et depuis des décennies.

Hollande reçoit à tour de bras dans ses bureaux parisiens des parlementaires socialistes, auxquels il tient ce langage :

« Il faut faire ce qui a été fait par Mitterrand dans un autre contexte, une forme de congrès d'Epinal. Quel que soit le candidat en 2022, s'il n'a pas une force politique pour le porter, il n'y aura pas de victoire possible. Il ne sera même pas possible d'être au second tour sans avoir créé, au préalable, une grande force politique de gauche qui absorbe le PS. »

Conclusion, très hollandaise, de ce laïus :

« Il faut aller jusqu'aux municipales, aider les candidats à tenir bon, et, après, il faut qu'il se passe quelque chose. »

Un grand appel, venu des tréfonds du pays, pour le retour du président Hollande, par exemple ?

Hollande reçoit à tour de bras dans ses bureaux parisiens des parlementaires socialistes, auxquels il tient ce langage :

« Il faut faire ce qui a été fait par Mitterrand dans un autre contexte, une forme de congrès d'Epinal. Quel que soit le candidat en 2022, s'il n'a pas une force politique pour le porter, il n'y aura pas de victoire possible. Il ne sera même pas possible d'être au second tour sans avoir créé, au préalable, une grande force politique de gauche qui absorbe le PS. »

Conclusion, très hollandaise, de ce laïus :

« Il faut aller jusqu'aux municipales, aider les candidats à tenir bon, et, après, il faut qu'il se passe quelque chose. »

Un grand appel, venu des tréfonds du pays, pour le retour du président Hollande, par exemple ?

Le ministère de la Culture est sens dessus dessous. De mémoire de gorille, c'est une première. Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs ont dérobé le flingue de service de l'un des gardes du corps de Franck Riester. Ce pistolet automatique Glock 26 avait été mis au coffre dans le bureau des officiers de sécurité. Mais la clé de l'armoire forte était rangée dans un tiroir ouvert... Qui a osé ? La police judiciaire a été chargée de l'enquête.

La Rue de Valois n'est pas en veine. Avant même le vol, Riester avait annulé sa cérémonie de veux du 20 janvier. Il craignait que la CGT-Spectacle ne perturbe son raout par une opération coup de poing. Où est-il allez chercher une idée pareille ?

Hollande et l'élegance

De son côté, François Hollande a pris la défense de son ancienne compagne, le 17 janvier devant des journalistes, en marge d'un déplacement à Rennes.

« Macron, leur a-t-il dit, aurait au moins pu la recevoir. De même que Le Drian. Au lieu de quoi ils ont envoyé son ancienne directrice de cabinet, Elisabeth Borne, lui faire la leçon sur RTL et [ont] fait signer sa lettre de congé par deux secrétaires généraux de ministère ! »

Et l'ex-chef de l'Etat de s'indigner : « Mais où ces gens ont-ils été élevés ? Ils sont inélegants envers une ancienne ministre, une ancienne candidate à l'élection présidentielle qu'ils ont eux-mêmes nommée ambassadrice en sachant qui elle était. »

Hollande, ce chevalier servant qui sait si bien qui est Royal.

La culture touchée en plein vol

Le ministère de la Culture est sens dessus dessous. De mémoire de gorille, c'est une première. Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs ont dérobé le flingue de service de l'un des gardes du corps de Franck Riester. Ce pistolet automatique Glock 26 avait été mis au coffre dans le bureau des officiers de sécurité. Mais la clé de l'armoire forte était rangée dans un tiroir ouvert... Qui a osé ? La police judiciaire a été chargée de l'enquête.

La Rue de Valois n'est pas en veine. Avant même le vol, Riester avait annulé sa cérémonie de veux du 20 janvier. Il craignait que la CGT-Spectacle ne perturbe son raout par une opération coup de poing. Où est-il allez chercher une idée pareille ?

Le ministère de la Culture est sens dessus dessous. De mémoire de gorille, c'est une première. Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs ont dérobé le flingue de service de l'un des gardes du corps de Franck Riester. Ce pistolet automatique Glock 26 avait été mis au coffre dans le bureau des officiers de sécurité. Mais la clé de l'armoire forte était rangée dans un tiroir ouvert... Qui a osé ? La police judiciaire a été chargée de l'enquête.

Comment ? En court-circuitant soigneusement le groupe d'action politique (GAP) d'une trentaine de députés censés coordonner le débat sur la laïcité au sein du groupe En marche ! à l'Assemblée. « Il ne faut surtout pas inviter le GAP à nos auditions, sinon on ne s'en sortira pas », a donné Schiappa comme instruction en interne.

C'est ainsi qu'avant Noël, seule avec Laurent Saint-Martin, elle a auditionné les représentants de l'Observatoire de la laïcité et ceux des principaux think tanks français (Institut Montaigne, Fondation Jean-Jaurès, etc.).

Et Marlene Schiappa d'illustrer son propos :

« La natalité chute. Certains disent que c'est à cause de la politique familiale. Je ne suis pas d'accord. Tu ne dis jamais avant d'aller te coucher : "Attends, on va faire un simulateur d'allocations et, si c'est bon, on fait un bébé." Avant de faire un bébé, tu as un côté pari sur

minimaires

condition de la congeler sur place. » Pour qu'elle revienne, tel Hibernatus, hanter nos enfants dans vingt ans ?

● **Ségolène Royal** ne cache plus ses ambitions pour 2022 (BFMTV, 16/1) : « Le face-à-face Macron-Le Pen est un gros problème (...). Si je suis la mieux placée, je serai prête. » Pour enfin faire régner

Comment Ghosn s'était concocté un magot de plus de 100 millions

Au menu, retraites et compléments de salaires secrets. Mais un haut responsable de Nissan a mangé le morceau.

JURÉ-CRACHÉ ! Carlos Ghosn l'a martelé lors de sa conférence de presse, le 8 janvier à Beyrouth : contrairement à ce que lui reproche la justice japonaise, il n'a encaissé aucune rémunération cachée chez Nissan. A ce titre, il n'avait donc rien à déclarer aux autorités fiscales et boursières. La meilleure preuve, a-t-il ajouté, c'est que « le conseil d'administration de Nissan ne s'est jamais prononcé » sur de telles rémunérations. Exact, et pour cause : il n'était pas tenu de le faire. « Les rémunérations de Carlos Ghosn ne relevaient pas de nous », a déclaré au « Canard » un ancien administrateur du groupe.

Le 16 janvier, Nissan a transmis au Japon Exchange Group (le gendarme de la Bourse japonaise) un document de 40 pages détaillant toutes les malversations (maisons à Beyrouth et à Rio, commissions versées à des intermédiaires, voyages en avion, dépenses diverses, etc.) dont Ghosn se serait rendu coupable au détriment de Nissan.

Dans ce brûlot figure en bonne place un tableau chiffré détaillant les rémunérations que le patron se serait attribuées en douze entre 2009 et 2017 : au total, quelque 12,4 milliards de yens (environ 102 millions d'euros) devant lui être versés après son départ à la retraite.

Selon une source proche de Nissan, ce tableau a été établi à partir des documents fournis par Hideaki Ohnuma, directeur du secrétariat de Nissan (*CEO office*), qui, à la fin de 2018, a signé un accord de coopération avec la justice japonaise en échange d'une large exonération de peine.

Chaque année, Ghosn se voyait octroyer par Nissan une enveloppe correspondant à environ 30 millions d'euros qu'il utilisait à sa guise (et sans le moindre contrôle) pour rémunérer les huit ou neuf membres du comité exécutif – les plus hauts dirigeants de la boîte.



C'était donc le pédégié lui-même qui décidait des fiches de paie, y compris de la sienne. Le tout était consigné dans des bordereaux remis au directeur du *CEO office*. Seules deux personnes connaissaient donc le contenu intégral des bordereaux.

Salaire de rien ?

En plus de ses émoluments officiels, publiés dans les comptes publics de l'entreprise, Ghosn s'octroyait chaque année une rémunération différée secrète, dont le versement était reporté à son départ de l'entreprise. Et l'écart entre les deux ne cessait de croître : en 2009, cette gâterie représentait un peu plus de la moitié de sa paie officielle (4,5 millions d'euros, contre 7,3 millions). En 2016, elle devenait plus de deux fois et demie supérieure (21,7 millions, contre 9 millions).

Le but de cette manœuvre ? Cacher le montant de la véritable rémunération de Ghosn. Depuis 2009, en effet, la loi japonaise obligeait à rendre publics les gains des dirigeants d'entreprise supérieurs à 800 000 euros. Or Ghosn, régulièrement attaqué à ce sujet en France pour ses émoluments chez Renault, n'entendait pas trop pousser l'étalage financier au Japon, où il était déjà le patron le mieux payé du pays.

En 2013, par exemple, il gagnait (officiellement) plus de 8 millions d'euros, contre moins de 2 millions pour le patron de Toyota, qui réalisait pourtant un chiffre d'affaires deux fois et demie supérieur. Grâce à ce stratagème, la rémunération publique de Ghosn entre 2009 et 2016 a augmenté de 23 %, alors que sa rémunération totale – officielle et différée – a fait un bond de 150 %.

Interrogé par « Le Canard », l'un des avocats de Ghosn, qui n'a pas souhaité être nommément cité, rejette ces accusations : « En 2009, après la crise financière, Ghosn a volontairement réduit sa rémunération. Mais, chaque année, il faisait consigner par le directeur du secrétariat de Nissan le manque à gagner qu'il enregistrait du fait de cette réduction volontaire. Il entendait ainsi avoir des éléments pour négocier les indemnités diverses qui lui seraient versées lors de son départ à la retraite », aux alentours de 2025. Un modeste viatique de retraite qui, selon « Le Figaro » (21/1), lequel consacre une enquête à ce sujet, s'élève à 60 millions de dollars. Et d'ajouter : « Ces sommes différées n'avaient fait l'objet d'aucune décision formelle de Nissan et n'avaient donc pas à être déclarées. » L'avocat a toutefois refusé de communiquer, en raison du « secret de l'instruction », les documents indiquant le statut des sommes en question.

Plan OrSEC

La SEC, le gendarme de la Bourse américaine (l'équivalent de l'AMF), ne partage pas cet avis. Le 23 septembre, elle a condamné Nissan et Ghosn pour avoir dissimulé les sommes en question, évaluées, en novembre 2018, à 140 millions de dollars (environ 125 millions d'euros). « Pour faire simple, les déclarations de Nissan au sujet des rémunérations de Ghosn étaient fausses », a commenté l'un des dirigeants de la SEC. Afin d'éviter d'être poursuivis par le gendarme de la Bourse, Nissan et Ghosn ont conclu un arrangement amiable (une pratique fréquente aux USA).

Nissan a ainsi accepté de payer 15 millions de dollars, et Ghosn 1 million, avec, en prime, l'interdiction de diriger une entreprise cotée pendant dix ans. L'avocat de Ghosn, lui, souligne que, « dans le cadre de cette procédure "no admit, no deny", [son] client n'a jamais reconnu sa culpa-

bilité. Il a simplement préféré conclure une transaction à 1 million de dollars plutôt que d'engager un procès qui lui aurait sans doute coûté de 5 à 6 millions ». A noter que l'argument ne vaut pas pour Nissan, qui aurait préféré payer 5 millions de frais d'avocat plutôt que 15 millions d'amende !

L'affaire n'est sans doute pas réglée pour autant : une action de groupe a été lancée aux Etats-Unis par des actionnaires de Nissan qui accusent la boîte, Ghosn et trois autres dirigeants d'avoir trompé le marché. Ils auraient publié des comptes tronqués, car des sommes promises à Ghosn étaient des dettes du groupe Nissan.

Ce dernier a décidé, mais un peu tard, de constituer une provision dans ses comptes, égale aux sommes dissimulées. Il compte la verser un jour à Ghosn ?

Hervé Martin

Patron cuisiné à l'unilatérale

LE RAPPORT transmis le 16 janvier par Nissan au gendarme de la Bourse nipponne est le résultat d'une enquête entamée en mai 2018, alors – coïncidence – que les Japonais venaient de refuser séchement la proposition secrète que leur avait faite Bercy de fusionner Renault et Nissan (« Le Canard », 30/10/19).

Ses auteurs indiquent qu'ils ont « recueilli approximativement 9 millions de documents – dont 245 000 ont été analysés –, entendu plus de 70 témoins et effectué plus de 10 000 heures d'analyse financière ». Bizarrement, ils n'ont jamais entendu le principal intéressé, car Nissan « ne croyait pas pouvoir obtenir une coopération sincère de la part de M. Ghosn ».

Un exemple à suivre par la justice, qui se libérerait ainsi de fastidieuses formalités.

Violences policières : le casse-tête de Macron

APRÈS le croche-pied à l'éthique, le coup de poing à la déontologie ! Samedi dernier, une vidéo qui montrait un policier parisien boxant avec entraînement un homme à terre pendant la manif parisienne des gilets jaunes est devenue virale et a provoqué une bouffée d'angoisse Place Beauvau. Cinq jours avant cet « exploit » policier, le ministre de l'Intérieur avait dû publiquement dénoncer, sur ordre du Président, le croc-en-jambe d'un flic à une manifestante anti-réforme des retraites.

Depuis novembre 2018 et le début de la fronde des gilets jaunes, le bilan des bavures est sidérant : un décès, cinq mains arrachées, 25 personnes éborgnées et plus de 300 hospitalisations pour des blessures à la tête. S'y ajoutent 334 signalements suivis d'investigations confiées à l'IGPN, la police des polices. Et le bilan judiciaire ? En quatorze mois, seuls deux flics ont été renvoyés en correctionnelle.

Ce « palmarès » a mis le feu aux réseaux sociaux, au point de contraindre l'exécutif à rappeler les flics à l'ordre. Les beuf-carcottes, qui roupillaient plus ou moins sur les plaintes, se sont soudainement réveillées, et la justice avec. Vingt-quatre heures après la diffusion de la vidéo du policier boxeur, le parquet de Paris ouvrait une enquête.

Un poing, c'est tout

Mais, au vu des débordements policiers de ce week-end, les règles de déontologie subitement réclamées par Emmanuel Macron n'arrivent-elles pas trop tard ? « Pendant des mois, après que les gilets jaunes ont failli prendre d'assaut l'Elysée, on nous a donné d'aller au contact et d'interroger coûte que coûte. Et, du jour au lendemain, alors que les manifs sont de plus en plus violentes et qu'on est tous sur les rotules, les politiques nous demandent de faire du maintien de l'ordre

bienveillant », s'énerve un flic parisien. Jusqu'à présent, le Château semblait vouloir contenir à tout prix la jacquerie, quitte à fermer les yeux sur les dérapages des forces de l'ordre.

Le 7 mars 2019, à l'occasion d'une rencontre avec les Français lors du grand débat national, Macron jouait même les linguistes : « Ne me parlez pas de répression et de vio-

lences policières, ces mots sont inacceptables dans un Etat de droit. » Trois mois plus tard, alors que la police des polices avait déjà lancé... 265 enquêtes sur des violences policières, la patronne de l'IGPN, présentant son bilan annuel, assurait sans ciller : « A ce jour, aucune faute d'un fonctionnaire n'a pu être révélée. »

Il n'en fallait pas plus pour instiller au sein de la troupe un sentiment d'impunité. « Beaucoup se sont sentis couverts », admet un officier qui a enchaîné les missions de maintien de l'ordre dans la capitale. Et d'avertir : « Macron est piégé. Il a besoin des flics, car la contestation violente ne va pas s'arrêter. Mais, s'il cogne trop fort sur la troupe, elle risque de déposer les casques et les boucliers. Les syndicats policiers ne pourront rien faire, tellement on est à bout de nerfs. »

Ne restera plus qu'à envoyer les gendarmes... **Christophe Labbé**



bés de leur chaise lorsqu'ils ont découvert que la petite société bretonne ayant raflé le marché avait fait appel à... un fabricant de l'empire du Milieu. Lequel figure, depuis l'an dernier, sur une liste noire américaine parce qu'il a fourni du matériel à Pékin pour réprimer la minorité musulmane ouïgoure.

Quant à nos services de renseignement, obsédés par l'espionnage chinois, ils sont tom-

C. L.

Le nouveau bac, une épreuve pour les profs aussi...

« UN EXAMEN remusclé et un lycée plus simple. »

Sur le site du ministère de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer promeut en bon soldat sa réforme du bac-calauréat. Mais, le 20 janvier, au lycée Marcel-Sembat de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), c'est surtout le dispositif autour des épreuves communes de contrôle continu (E3C) qui a été « remusclé ». Certains profs ayant déposé un préavis de grève, quatre cars de CRS attendaient les élèves de première générale et technologique !

D'après le réseau Educ' en lutte, les équipes enseignantes de plus de 300 lycées (sur 1 840 concernés) se sont mobilisées contre ces E3C – les actions allant du refus de choisir les sujets à la grève de la surveillance et des corrections.

Une situation qui relativise les

« 99,9 % des professeurs d'accord avec ce [qu'il dit] » mis en avant par Blanquer le 19 janvier sur France Inter. Le ministre a ajouté que, « dans l'immense majorité des établissements, les choses se présentent [bien] très bien ».

Quelques menus contre-exemples ? Louis, prof remplacant en filière technologique à Rouen, a voulu proposer à son proviseur (charge de trancher in fine) plusieurs sujets pour l'épreuve de maths. Problème :

« Sur les prétextes centaines de propositions de la Banque nationale de sujets (rendues

publiques en extorris le 19 décembre), un seul correspondait au programme étudié par [ses] élèves depuis le début de l'année. » C'est déjà ça !

Manque de correction

Pour garantir l'égalité, le ministre a promis que les copies ne seraient pas corrigées par les enseignants des lycéens passant l'épreuve. « Résultat : dans mon établissement, c'est à l'unique prof de chinois de trouver un correcteur ! » dénonce Céline Portejoie, prof d'anglais au lycée lyonnais de Saint-Just. Dans le bahut de Claire Guéville, secrétaire nationale au Snes-FSU, le calcul est vite fait : « Six classes de

première, trois profs d'histoire-géog... Tout le monde, parents compris, saura vite qui a corrigé les copies. » Certains n'auront donc plus sévèrement que d'autres ? Impensable.

Autre sujet de tension : la rémunération des copies. Pour la première fois, la correction ne sera plus manuscrite, mais saisie et traitée informatiquement. Cette « révolution », dixit Blanquer, rapportera à l'enseignant 50 euros par lot (l'ensemble des copies d'une classe). Soit moins de la moitié de ce qu'il touchait avec le bac antérieur formule.

Une révolution, peut-être, mais pas dans le portefeuille !

J. C.

CONVERGENCE DES GÉNÉRATIONS



La "servitude volontaire" en Europe face à Trump

A LONDRES, le 16 janvier, la ministre allemande de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer, a admis sans trop de difficultés que les Européens avaient de nouveau baissé pavillon devant Donald Trump. Face à de nombreux journalistes, elle a confirmé l'authenticité des informations publiées, la veille, par le « Washington Post ». Et si le n'est pas, cette fois, d'un banal tweet qui prête à rire ou à hausser les épaules.

Le quotidien américain venait de révéler que Trump avait secrètement « menacé de taxer, à hauteur de 25 %, les importations de voitures européennes aux Etats-Unis » si l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne ne déclinaient pas de lancer une procédure de sanctions contre l'Iran. La République islamique est en effet accusée de violer l'accord sur le nucléaire signé en 2015 (les USA s'en sont, depuis, retirés) en enrichissant son uranium dans des proportions trop élevées, et donc voisines d'une utilisation militaire.

Paris, Berlin et Londres ont aussitôt cédué au chantage américain, sans en avouer la raison, et l'on aurait

peut-être tout ignoré sans l'article du « Washington Post ». Autre (mauvais) signe des temps : les trois ministres des Affaires étrangères – Jean-Yves Le Drian (France), Heiko Maas (Allemagne) et Dominic Raab (Grande-Bretagne) – ont rédigé un communiqué d'une triste médiocrité :

« Nos trois pays ne rejoignent pas la campagne [américaine] visant à exercer une pression maximale contre l'Iran. Mais nous n'avons plus d'autre

Un aveu du Pentagone

grande base américaine de Ramstein. Le Pentagone a accusé le commandement américain en Irak d'avoir transmis ces informations avec retard, ce qui pourrait expliquer la bavure commise par Trump.

Mais les attaques iraniennes, par vagues successives de missiles, ont failli entraîner des conséquences bien plus spectaculaires. En explosant, leurs missiles ont fait fondre les réseaux de fibres optiques des bases américaines. Résultat : les sept drones qui avaient pour mission de les protéger en cas d'attaque terrestre ne pouvaient plus être pilotés à distance

devient décidément une habitude.

Un remarquable texte, publié en 1576 par un tout jeune homme, Etienne de La Boétie, portait ce titre : « Discours de la servitude volontaire », et traitait de l'incompréhensible soumission des peuples à « un seul ». Cinq siècles plus tard, cette même « servitude » est la marque de nos chers dirigeants européens, dès que Donald Trump élève la voix.

Claude Angeli



**ZigZag****MANU-FAC'TURE**

À l'exposition du « Fabriqué en France », présentée à l'Elysée, le public peut admirer, selon un bref inventaire du *Huffington Post* (17/1), « des espadrilles Océan, fabriquées à base de plastique retrouvé dans les océans, une Cocotte-Minute SEB faite à partir d'inox recyclé, une remorque solaire, une table de pique-nique réalisée à base d'emballages Tetra Pak ». Dans la cour d'honneur est exposé « le nez du train Regio 2N, fabriqué par Bombardier Transport, à Crespin, une entreprise nordiste ». Et son conducteur requisitionné ?

RETRAITES : LA RÉFORME TIENDRA COMPTÉ DES MÉTIERS PÉNIBLES**ÇA MORD ?**

Quand les pêcheurs chinois rapportent un drone sous-marin dans leurs filets, au large de la province côtière de Jiangsu, l'Etat leur offre un pactole d'environ 65 000 euros, selon *Slate* (17/1) : « Selon les autorités de sécurité nationale, ces drones sont fabriqués dans d'autres pays et sont utilisés pour diverses fonctions d'espionnage, allant de la détection des mouvements de sous-marins à ceux des câbles de communication. »

C'est la nouvelle recette locale : une petite friture sur la ligne.

AGORA FOLIE

Le village de Saint-Germain-de-Pasquier (Eure) abrite fièrement la plus petite mairie de France : 8 m² pour 12 élus municipaux. « Le Parisien » (17/1) ne cache pas son admiration pour ce bâtiment lilliputien : « Tout est pensé pour gagner la moindre place : strapontins, table centrale pliable et classeurs à portée de main. Ici, la mairie ne dispose pas de bureau à elle (...). Évidemment, l'endroit fait office de bureau de vote. »

Pratique pour éviter le brouillage des urnes !

Air France : adieu la vie de château !

Acquis par le CE d'Air France à la fin des années 80, l'ancien haras de l'Aga Khan et le château attenant viennent d'être bradés au dixième de leur prix d'achat.

CRASH en beauté pour le personnel d'Air France... La veille du réveillon de Noël, le comité social et économique de la compagnie a bradé, pour 3,2 millions, un domaine de conte de fées qui, vingt-quatre ans plus tôt, lui avait coûté... 30 millions (en équivalents euros).

L'histoire de cet incroyable ratage commence en 1988, lorsque la direction FO du comité central d'entreprise, en quête d'un vaste espace de détente proche de Roissy destiné à son personnel, découvre les haras de l'Aga Khan, à Lassy (Val-d'Oise) : 27 ha de bois, un étang et un fastueux manoir de style anglo-normand doté de cheminées monumentales et de boiseries Grand Siècle.

Une élection du personnel plus tard, c'est la CGT qui conclut l'affaire. Elle complète ce terrain par une piscine couverte, un bowling, des courts de tennis couverts et autres installations

sportives – plus de 20 000 m² de bâtiments. Ce petit paradis est inauguré en 1996.

Le comité central d'entreprise (CCE), à l'époque, est financé par une contribu-

bution de 3,54 % de la masse salariale, soit plus de 80 millions d'euros. S'y ajoute un discret supplément offert par la direction d'Air France au bénéfice du CCE : un compte courant de 8 millions, dans lequel les élus du personnel peuvent piocher à loisir. En principe, ils doivent rembourser, mais, pendant des années, la direction de la compagnie ne présentera aucune douloureuse. La fluidification des relations sociales devient un avantage acquis...

En 2012, une crise éclate : le syndicat des pilotes ne veut plus payer pour le petit personnel ; il obtient l'éclatement du CCE en autant de comités d'entreprise couvrant chacun une catégorie de salariés (pilotes, mécaniciens, administratifs, etc.). Le CCE garde la propriété du patrimoine mais n'a plus, alors, les moyens d'assurer l'entretien de ses multiples campings, colonies de vacances et autres centres de loisirs, dont celui de Lassy.

Trois ans après cette première crise, le syndicat SUD des mécaniciens estime à son tour qu'il n'a pas à payer pour les gratté-papier ou les balayeurs. D'où la fermeture d'une cascade d'établissements. Dans « SUD », il y a – en principe – le mot « Solidaires »...

En 2016, le CCE se retrouve, avec 10 millions de dettes, en cessation de paiements. Des squatteurs s'installent à Lassy, et les boiseries sont volées. Nouvelles élections. La CGT et FO reprennent le CCE à la CFDT. Mais, devant l'ampleur du désastre, les nouveaux patrons démissionnent aussi sec. Deux élus (CGC et CGT) s'y collent et finissent par dénicher un acheteur qui acquiert l'ancienne propriété de l'Aga Khan pour le dixième de sa valeur initiale. Les 3,2 millions récoltés permettent de boucher le trou financier du CCE et d'éviter sa liquidation.

Un crash pour éviter un krach ?

Alain Guédé



Clémentines corses au jus de poubelle

LES CLÉMENTINES de Corse auront-elles un jour mauvais goût ? Tous les agrumes corses viennent de la plaine orientale qu'arrose le Tavignano, un fleuve protégé en zone Natura 2000. Or un centre d'enfouissement des déchets de 35 ha menace d'ouvrir à Giuncaggio (Haute-Corse), dans un méandre du fleuve connu pour ses glissements de terrain et ses crues torrentielles. L'entreprise locale Orient Environnement prévoit d'enfouir, à moins de 10 mètres du fleuve, environ 70 000 tonnes de déchets ménagers par an pendant trente ans. Et 102 000 tonnes de terres chargées d'amiant pendant douze ans.

Jean-Paul Mancel, le président de l'Association de promotion et de défense de la clémentine corse, s'inquiète : « Si le Tavignano est pollué par ces déchets, ce sera une catastrophe ! Nous y puisions 30 % de nos réserves en eau. » Michèle Salotti, de l'association de protection de l'environnement U Levante, ajoute : « Enfourir déchets et amiante à cet

endroit est non seulement risqué mais illégal : l'entreprise n'a pas demandé de dérogation pour détruire des espèces protégées, alors qu'une douzaine d'entre elles vivent sur le site. » Ainsi l'aloïse feinte, l'escargot de Corse, la rainette sarde...

Pas de quartier

Le 15 novembre 2016, le préfet refuse d'accorder son autorisation au projet, vu l'aviso négatif du Coderst (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) et la direction régionale de l'environnement. Mais, le 3 octobre, le tribunal de Bastia annule l'arrêté du préfet pour « motivation insuffisante ». Et la ministre de la Transition écologique, Elisabeth Borne, n'y trouve rien à redire.

Au « Canard », son ministère explique qu'« une tierce expertise confiée à l'Ineris » (Institut national de l'environnement industriel et des risques), en

avril 2016, « a conclu qu'aucun élément ne remettait en cause la faisabilité d'un premier phasage du projet ». Et tant pis si cette même expertise a servi au préfet pour refuser le projet sept mois plus tard, notant que les spécialistes ont émis des réserves sur les risques en cas de glissement de terrain... L'Etat, expert en conclusions multiples !

La Corse coule sous les déchets. Ses centres d'enfouissement débordent. Michèle Salotti relève : « Le projet d'Oriente Environnement a beau être mauvais, c'est le plus avancé des projets de centre d'enfouissement. Le préfet a parlé d'urgence sanitaire, l'environnement passe après. »

Et les clémentines aussi !

Pr C.

L'homme qui a vu l'homme qui ne verra plus l'ours

OH, LA BELLE PHOTO ! Prise le 14 janvier 2016, à Pau dans le salon de réception de la Villa Saint-Hélène, la résidence du préfet, on y voit Macron en bonne compagnie : celle de la secrétaire d'Etat écolo Emmanuelle Wargon, mais aussi de trois patrons de chambre d'agriculture (Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Ariège) et de quatre éléveurs de montagne. Tous ennemis jurés de l'ours ! Et de leur promettre la « fin de la réintroduction de l'ours dans le massif pyrénéen ».

Sauf que deux des élveurs, Olivier Maurin et Jean-Pierre Pommiers, font tache. Fin août 2018, en compagnie de 180 élveurs opposés à l'ours, ils ont déboulé dans le village d'Étsaut, 82 habitants, dans les Pyrénées-Atlantiques, pour y répandre des poches de sang et des carcasses de bœufs. Tout ça parce que la maire, Elisabeth Medard, 63 ans, sans étiquette, avait eu l'audace de se prononcer à titre personnel en faveur de l'ours. « Je suis scandalisée de voir ces fous furieux qui ont attaqué mon village poser pour la photo aux côtés du président de la République », dit

la maire, qui a porté plainte pour « dégradation volontaire de biens publics ». Les deux élveurs et trois de leurs comparses étaient attendus au tribunal correctionnel de Pau le 7 janvier, soit une semaine avant la rencontre avec Macron. Coup de bol, pour cause de grève des avocats, l'audience a été repoussée à fin juin. Ouf !

Macron, qui se voit en premier de cordée européenne, promet la fin de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées, alors que l'Europe prône le contraire dans sa directive 92/43/CEE du 21 mai 1992. Explication donnée par

Alain Reynes, directeur de l'asso Pays de l'ours-Adet : « L'Europe impose à la France de restaurer une population viable d'ours dans les Pyrénées. Si elle ne le fait pas, la justice se charge de le lui rappeler. Le 6 mars 2018, devant le tribunal administratif de Toulouse, nous avons ainsi fait condamner l'Etat pour avoir manqué à cette obligation de protection de l'ours. »

Qu'importe, puisque nous avons le plus écolo des présidents... Professeur Canardeau

Réintroduction, conclusion

Vive la succinate déshydrogénase !

QU'ONT en commun l'abeille, le lombric, l'homme et le champignon ? Ils respirent. Ils respirent grâce, entre autres, à la succinate déshydrogénase. Celle-ci, pour faire vite, est une enzyme qui, au cœur des mitochondries – les usines énergétiques de la cellule –, contribue à la transformation vitale de l'oxygène en dioxyde de carbone. Qu'ont réussi à inventer des chercheurs de génie au service de l'agro-industrie ? Une molécule qui en bloque le fonctionnement. Le petit nom de la succinate déshydrogénase étant SDH, on appelle cette nouvelle molécule SDH1 (avec un « 1 », comme « inhibiteur »).

Depuis 2013, les agriculteurs mettent du plus en plus de SDH1 dans leurs champs. Rien de mieux pour exterminer les moisissures, ces champignons microscopiques qui menacent le colza, le blé, l'orge, les carottes, les vignes, et aussi les tomates, les arbres fruitiers, etc. – surtout depuis que les fongicides habituels rencontrent des résistances. La suite se déroule en trois actes.

Acte 1. En avril 2018, une dizaine de chercheurs, dont Pierre Rustin, directeur du CNRS, publient une tribune dans « Libération ». Ils l'affirment, les SDH1 sont potentiellement dangereuses pour l'abeille, le lombric et l'homme. Encéphalopathie sévère, cancers du rein et du système di-

gestif, tumeurs du système nerveux : les menaces sont lourdes et nombreuses. L'Anses, l'agence qui a notamment donné à Bayer, Syngenta et BASF l'autorisation de mettre onze de ces substances sur le marché français, répond qu'il n'y a aucun lieu de s'alarmer.

Acte 2. Dans un livre réquisitoire publié en septembre, le journaliste Fabrice Niclou mène grand tapage contre les SDH1 et l'aveuglement de l'Anses. Au même moment, le collectif de chercheurs saisit la Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement, au motif que les tests ayant mené l'Anses à donner son autorisation sont inadaptés (« Le Canard », 11/9/19). L'Anses crie au scandale. Le ministre Didier Guillaume vient la défendre devant les députés : elle

« n'est pas à la solde d'un industriel », et basta !

Acte 3. Début novembre, dans « PLOS One », revue scientifique de référence,

Pierre Rustin signe avec d'autres chercheurs une étude accablante sur huit des onzième molécules autorisées. Dûment testées, celles-ci s'avèrent plus dangereuses pour le lombric et l'abeille, et presque autant pour l'homme, que pour les moisissures visées ! Les chercheurs en concluent que ces molécules font peser une grave menace sur la biodiversité. Et sur l'homme. L'Agence répond qu'elle a entamé ses propres travaux. Prière de patienter...

Ce mercredi 22, Pierre Rustin et près de 300 chercheurs et médecins étrangers et français publient un appel dans « Le Monde ». Il y a urgence, disent-ils. Les SDH1 ne sont pas que des fongicides, elles s'attaquent à l'ensemble du vivant. Elles pourraient conduire à « une catastrophe sanitaire ». Deux années ont été perdues depuis la première alerte. Ils réclament leur interdiction. Quelle idée ! On a déjà une zone tampon de 5 mètres...

Jean-Luc Porquet

L'IGPN ENQUÈTE**DRÔLES DE ZIGS**

□ **BENEDIKT HARTL**, architecte, explique pourquoi il propose d'agrandir Buckingham Palace (France 2, 17/1) : « Il s'agit de sensibiliser sur le manque de logements abordables dans la capitale britannique, dont les loyers figurent parmi les plus onéreux d'Europe. »

« A-t-il prévu un modeste pied-à-terre pour le prince Harry et Meghan, future expatriés au Canada, quand ils reviendront visiter la royale famille ? »

□ **YAROSLAV SURIS**, citoyen américain souffrant de problèmes auditifs, attaque en justice le site pornographique Pornhub, coupable, selon lui, de ne pas sous-titrer les vidéos pornos, comme l'exige une loi fédérale votée en 1990 en faveur des personnes handicapées (« Le Point », 18/1). Le plaignant « évoque même les titres des vidéos dont il n'a pas compris les dialogues ». Pornhub répond qu'un millier de ses clips sont « adaptés dans le but de transmettre les changements émotionnels des acteurs ». Et qu'en plus la masturbation rend sourd...

□ **LIAM BROADY**, tennisman engagé au tournoi de Melbourne (Australie), gardera un mauvais souvenir des fumées et du brouillard provoqués par les gigantesques incendies (« Le Figaro », 15/1) : « J'ai été très surpris par la gravité de la situation en me rendant au stade. On voyait à peine les bâtiments (...), je ne me sentais vraiment pas bien. »

Un nouveau sport : le tennis sans voir la balle.

□ **ALLEN PARKER**, pasteur à Ilov, en Virginie (USA), prétend s'inspirer du mythe d'Adam et Ève pour inviter les fidèles dans son église « nudiste et familiale » (Slate, 16/1) : « Il officie la semaine de manière conventionnelle et fait tomber la robe pastorale le dimanche. »

Au moins, les enfants de chœur ne manquent pas de cierges à brandir.

**CONFLIT DE CANARD**

Pas sel qu'on croit

TEMPÊTE dans les marais salants de Guérande et de Noirmoutier ! Le Conseil d'Etat vient de faire un coup de Jarnac aux petits producteurs de sel marin. Contre toute attente, l'arrêté, tombé il y a trois semaines, accorde au numéro deux européen du sel le droit de revendiquer une indication géographique protégée (IGP), « Fleur de sel de Camargue ».

Sauf que cette fleur de sel fait partie du groupe Salins menace la survie des 600 paludiers de la côte atlantique. Ces derniers crient à la concurrence déloyale, parce que leur manière de récolter cet or blanc qu'est la fleur de sel, vendue jusqu'à vingt fois plus cher que le sel fin marin, n'a rien à voir avec la façon de faire des Salins.

D'un côté, de petits bassins d'une dizaine de mètres carrés, sur lesquels un paludier écrème chaque soir avec une spatule en bois le sel qui affleure à la surface de l'eau. De l'autre, d'immenses bassins, jusqu'à parfois une dizaine d'hectares, où les sauniers racinent, à grands coups de pelle, les grains fraîchement tombés au fond de l'eau. « Lorsque vous pélétez sur la croute de sel comme le font les industriels, vous démultipliez la récolte, mais vous perdez en qualité. La légité et la forme des grains n'ont rien à voir avec la façon dont les petits saliniers

s'élargit, tumeurs du système nerveux : les menaces sont lourdes et nombreuses. L'Anses, l'agence qui a notamment donné à Bayer, Syngenta et BASF l'autorisation de mettre onze de ces substances sur le marché français, répond qu'il n'y a aucun lieu de s'alarmer.

Acte 2. Dans un livre réquisitoire publié en septembre, le journaliste Fabrice Niclou mène grand tapage contre les SDH1 et l'aveuglement de l'Anses. Au même moment, le collectif de chercheurs saisit la Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé publique et d'environnement, au motif que les tests ayant mené l'Anses à donner son autorisation sont inadaptés (« Le Canard », 11/9/19). L'Anses crie au scandale. Le ministre Didier Guillaume vient la défendre devant les députés : elle

« n'est pas à la solde d'un industriel », et basta !

Acte 3. Début novembre, dans « PLOS One », revue scientifique de référence,

Pierre Rustin signe avec d'autres chercheurs une étude accablante sur huit des onzième molécules autorisées. Dûment testées, celles-ci s'avèrent plus dangereuses pour l'abeille, le lombric et l'homme



CANARD
PLUS

MACRON CHAHUTÉ AU THÉÂTRE,
SON RESTAURANT FÉTICHE INCENDIÉ

POUR SAMEDI PROCHAIN,
ÇA VOUS BIRIT PAS UNE
SOIREE PIZZA NETFLIX ?



La Boîte aux Images

La ville rosse

LE 19 MARS 2012, Mohamed Merah fait irruption à l'école Ozar-Hatoum de Toulouse. Et il ouvre le feu au pistolet sur des innocents parce qu'ils sont juifs.

D'abord, il assassine le professeur Jonathan Sandler, 30 ans, puis Aryeh et Gabriel, ses fils, âgés de 5 et 3 ans, qu'il tentait de protéger. Dans la cour, il rattrape Myriam Monsonégo par sa queue-de-cheval, et tire dans la tempe de la fillette de 8 ans, à bout portant.

Toulouse, toujours, le 15 décembre 2017, cinq ans à peine après l'attentat. Mohamed Tataï, imam de la grande mosquée, s'adresse à ses fidèles. Il parle de la fin des temps. « *Les Juifs se cacheront derrière les rochers et les arbres, et les rochers et les arbres diront : "Ô musulmans, ô serviteurs d'Allah, il y a un Juif qui se cache derrière moi. Viens le tuer."* »

Pourchue pour provocation à la haine, l'imam a évoqué le malentendu. Et il a assuré que ce hadith – parole de Mahomet – avait été « *sorti de son contexte* ». Air connu. Le rabbin Yossef Matusof a été déroulé par ce prêche. Cet imam était un ami.

Peau de chagrin

C'est à Toulouse que le documentariste Georges Beayoun a choisi d'entendre le désarroi des Juifs de France. Avant, dans les « quartiers », être juif n'était pas un sujet. Jo l'éducateur s'amuse : « *Je suis un Arabe juif. On mangeait le couscous, mon père parlait arabe à la maison.* » « *On était des enfants de la cité comme les autres* », dit aussi Myriam.

La première Intifada a bouleversé ce fragile équilibre. « *Ça a été le tournant* », affirme Nelly. « *On a commencé à tout mélanger et à faire l'amalgame.* » « *Nous sommes passés de la détestation d'Israël à la détestation du Juif* », ajoute Jean-Pierre Nizet, un ancien

Sorj Chalandon

● « *Chronique d'un antisémitisme d'aujourd'hui* », le 28/1 à 23 h 50 sur France 2. En début de soirée, « *Antisémitismes* », d'Ilan Ziv, ou « *Comment la haine de l'autre a traversé les siècles* ». Jean-Pierre Nizet, un ancien

LES DEUX PAPES

LES DEUX PAPES



Le Théâtre

Le reste vous le connaissez par le cinéma

(Crimp et châtiment)

ELLES MONTENT sur les planches pour la première fois, donnent la réplique à des pointures, posent des questions déroutantes, sont naturelles, ont quelque chose d'enfantin, s'énervent, ricancent, soufflent des débuts de texte aux protagonistes, se tiennent à leurs côtés durant 2 h 15, leur fournissent des armes. Elles ? Huit jeunes filles, en jean, survêt, baskets, talons hauts, etc., formant le chœur d'une tragédie grecque revue et corrigée. Le metteur en scène Daniel Jeanneau les a recrutées aux alentours du T2G de Gennevilliers, dont il est le directeur.

Un brin démagôge ? Non. Cette trouvaille amplifie puissamment la portée politique des « Phéniciennes », d'Euripide, ici réécrites par Martin Crimp.

Chez l'auteur grec, les choréutes sont des étrangères. Chez Crimp, des jeunes filles à la fois chœur et sphinx, au langage parfois trivial mais aussi énigmatique : « *Si Anna a deux poneys de plus que Miriam et que Bobby le chat de Miriam a sept chatons, alors, tuer, ça fait quoi ?* »

Emmenées par la jeune Elsa Guedj, épataante dans le rôle du coryphée, les Filles tiennent du néant les Labdacides. Surgissent ainsi au milieu

tirée au cordeau, musique omniprésente mais très discrète. Et sept comédiens (professionnels) excellents. Chacun impressionne. Les pros comme les amatrices Delphine Antenor, Marie-Fleur Behlow, Diana Boucăi, Juliette Carnat, Imane El Herdi, Chaïma El Mounadi, Clothilde Laporte, Zahra Omri (en alternance).

Mathieu Perez

● Au T2G, à Gennevilliers. Puis en tournée.

Une histoire d'amour

CE N'EST PAS tous les soirs qu'à peine les lumières éteintes la salle est debout et applaudit à tout rompre. Ce diable d'Alexis Michalak a, une fois de plus, réussi son tour de magie : une pièce écrite et mise en scène tambour battant avec ce qu'il faut de rebondissements, de bons mots, d'émotion pour que le spectateur, repu, ravi, reconnaissant, laisse éclater sa joie.

A

l'occasion d'un déménagement, Katia fait la connaissance de Justine. Et la drague. La première aime les femmes, pas l'autre. Pourtant naît un amour, un amour vrai. Au point que Justine veut un enfant. Toutes deux recourent à l'insémination artificielle. C'est Katia qui est enceinte. Justine la quitte. Et nous voilà douze années plus tard.

Ce qu'il se passe ensuite, c'est l'annonce par un médecin de la mort imminente de Katia, le destin de sa fille dont il faut décider, le recours au frère écrivain alcoolique hanté par la mort de sa femme, etc.

Il y a des scènes d'hôpital, un fantôme qui danse, les relations touchantes entre l'écrivain et l'ado perdue, la rencontre avec l'ancienne aimée... bref, de quoi faire pleurer Margot. Mais nous devons tous Margot, qui pleurons et rions de bon cœur,

Jean-Luc Porquet

● A la Scala, à Paris.

LE JAUNE ÉLÈVE LA CONSCIENCE
ET C'EST LE SYMBOLE DE LA LUMIÈRE



● DRÔLE d'après, le 15 janvier, lors de la cérémonie des vœux à la presse de Macron, à l'Élysée. Le ministre de la Culture, Franck Riester, parle avec Delphine Ernotte, la patronne de France Télé, à propos de sa collègue Sibylle Veil, qui est en train de pulvériser le record de la plus longue grève à Radio France avec son plan de suppression de 299 postes (50 jours de grogne !). Le camarade Ernotte glisse : « Je ne comprends pas pourquoi Sibylle s'obstine. C'était plus simple de faire un plan de départs volontaires. » Réplique de Riester : « Mais oui. Elle braque tout le monde, c'est incompréhensible... »

Ce n'est plus un secret, Riester est perplexe face à la stratégie de Sibylle Veil. A la télé, il n'affiche plus qu'un soutien courtis (LCI, 19/1) : « Je fais confiance à la direction de Radio France pour trouver les voies et moyens de mener cette transformation nécessaire et de sortir de la grève. » Quant à son cabinet, il met les formes, précisant au « Canard » : « C'est Sibylle Veil qui gère les négociations et discute avec les organisations syndicales. La balle est dans son camp... »

Gare au rebond et au retour des services !

● PRÉVU pour la seconde quinzaine de janvier, le déménagement du « Monde » dans un immeuble flambant neuf près de la gare d'Austerlitz est repoussé. On parle désormais de mars ou avril. Le service informatique, qui devait rejoindre le nouveau siège cette semaine, a refusé de s'y rendre, indiquant que les installations n'étaient pas complètement terminées, que l'air était irrespirable et qu'il n'y avait pas d'eau dans les toilettes... Résultat : les syndicats ont fait jouer leur « droit d'alerte » auprès de l'Inspection du travail.

Aux cris de : « Aux chiottes, le déménagement ! » ?

● LE DRIAN, Le Maire, Riester et Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »

Et c'est pour qu'il s'affirme que le gouvernement sucre 8 millions d'euros à ce média de référence !

● LE CANARD, Le Canard, Darmanin, les ministres de tutelle de France Médias Monde (France 24, RFI, MCD), ont adressé, le 9 janvier, une lettre de mission très macronienne à sa patronne, Marie-Christine Saragosse, pour les deux prochaines années : « La nouvelle organisation de l'audiovisuel public doit permettre un renforcement de l'offre de service public à l'international. Au cœur du dispositif de l'audiovisuel extérieur, France Médias Monde doit pour suivre une stratégie ambitieuse pour répondre aux défis de la concurrence internationale et s'affirmer comme l'entreprise média française de référence d'information internationale. »



Directeur : Nicolas BRIMO.

Le Canard enchaîné

La liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas.

Rédacteurs en chef : Erik EMPTAZ, Jean-François JULLIARD.

... qu'on manque de jus !



TOUTES les grèves ne sont pas spectaculaires, et les Franciliens ont même la conviction que seules les perturbations dans les transports sont importantes. Les habitants de la Corse et des DOM, eux, constatent que le quasi-blocage des sept principaux ports français est déjà visible dans les rayons produits frais de leurs supermarchés. Et, en métropole, explique « Le Figaro » (16/1), « les transporteurs (routiers) appellent au déblocage des ports », car leurs entreprises n'ont plus grand-chose à charger.

Autre conflit quelque peu oublié : depuis trois mois, les personnels hospitaliers pratiquent la « grève du codage ». Elle « donne des sueurs froides aux Hôpitaux de Paris », affirme « Les Echos » (16/1), car la facturation des actes représente 60 % de leurs recettes.

Moralité : une grève des trains peut en cacher une autre... et même plusieurs !

EN MÊME TEMPS



ME la Grande Muette fait entendre sa voix, dans le conflit des retraites. Selon « Le Parisien » (19/1), le Conseil supérieur de la fonction militaire, un machin tout à fait officiel, a rendu la semaine dernière un avis défavorable sur le projet de loi que lui avait transmis le gouvernement. « La réforme des retraites passe très mal (...) auprès des forces armées, qui conservent (pourtant) une partie de leurs anciennes règles », écrit le journal.

Mais ce n'est pas encore la crise en l'air, et le gouvernement peut très bien s'asseoir sur l'avis des troufous.

« E « nouveau record pour les créations d'entreprise en 2019 », salué par « Les Echos » (16/1), a mis un peu de baume au cœur au gouvernement : 815 000 sociétés créées, soit 18 % de plus que l'année précédente.

Petit bémol au cocorico : 596 000 de ces nouvelles boîtes sont des entreprises individuelles, parmi lesquelles 386 000 « autoentrepreneurs », dont « Les Echos » disent qu'ils ont « un statut [qui] est une porte pour entrer sur le marché du travail, faute de mieux ». Revenu moyen : « 470 euros par mois ». Et, « trois ans après leur création, seul un gros tiers des micro-entreprises sont encore actives ».

En clair, de l'emploi très précaire.

ENCORE une statistique, tirée, cette fois, d'une proposition de loi discutée au Sénat la semaine dernière. « Des élus, écrit « Le Parisien » (16/1), proposent d'inscrire sur les cartes d'identité des enfants le lieu de résidence des parents plutôt que la ville de l'accouchement », car, en raison des fermetures de maternités, « 99,6 % des naissances ont lieu dans moins de 500 communes ».

500 maternités pour 550 000 km², c'est ça, le décret médical français.



Des poulets vraiment racés

INTRIGUÉ à la vue de son nom sur le téléphone d'un collègue, un jeune flic de Rouen a demandé à en voir plus. Horreur, il est tombé, comme le révèle « Paris-Normandie » (17/1), sur la liste de discussion très fraîche d'une douzaine de collègues : « Vivement (...) que je vous plus sa gueule de nègre là qui fout rien », « Donc c'est véridique, les Blancs font un travail de meilleure qualité que les Noirs », « En même temps, c'est pas difficile de faire mieux qu'un nègre ».

Et ça tombait sur tout le monde : gardes à vue, prévenus, magistrats, à coups de « putain de gros nègre », « gros bougnoule », « pute à nègre », « C'est vraiment des gros fils de pute de juifs qui font venir du nègre et du bougnoule ». Muté à sa demande, le jeune policier a déposé une plainte le

23 décembre, tandis que les aimables racistes qui travaillaient près de lui ont été convoqués par leur hiérarchie. Certains ont invoqué l'« humour ». A pisser de rire, c'est sûr !

« Dans ce dossier, nous avons affaire à des individus « bas de plafond », indiscutablement racistes, qui n'ont pas leur place chez nous », a confié à « Paris-Normandie » un chef policier, furieux. C'est déjà compliqué, en ce moment. Nous sommes accusés à tort de tous les maux, de violences... Avec ce type d'abrutis, cela ne va pas arranger les choses. L'injustifiable ne peut être justifié ».

Chargée de l'enquête, la redoutable et si efficace Inspection générale de la police nationale se montrera-t-elle aussi féroce qu'envers les flics frappeurs de manifestants ?

J. C.

Samba avec Hitler

IL FAUT LE VOIR pour le croire ! Ce serait à se tordre de rire si c'était un sketch de Canteloup, mais c'est la très sérieuse vidéo postée par Roberto Alvim sur Internet (16/1). Face à la caméra, le metteur en scène brésilien, devenu secrétaire d'Etat à la Culture de Bolsonaro, apparaît métamorphosé en costard gris-cravate noir, les cheveux plaqués, le regard sombre, une croix patriarcale posée sur son bureau, sous le portrait de son maître. Dans un portugais certes encore chantonnant, il cause comme Goebbels, pose comme Goebbels et sourit autant que Goebbels, sur une musique de fond familière signée Wagner...

On se pince pour ne pas se donner quand ce sous-ministre se met tout simplement à paraphraser un discours prononcé en 1933 par le chef de la propagande d'Hitler, annonçant que l'art brésilien de la « prochaine décennie sera héroïque et nationale (...) ou il ne sera pas ». Assez vite démasqué, le Goebbels de Copacabana, aussi crédible que ses idoles à Nuremberg, a d'abord nie en bloc et juré qu'il s'agissait d'**« une coïncidence rhétorique »**. Mais, comme il ne lui manquait

plus que le brassard à croix gammée, il a fini par déclarer : « Au vu du malaise causé par ce lamentable épisode, j'ai présenté immédiatement ma démission au président Jair Bolsonaro, dans le but de le protéger. » Lequel l'a acceptée en regrettant des « propos malheureux ». C'est trop dire.

Dans ce Brésil passé un peu vite de la samba à Wagner, un spécialiste de l'extrême droite, Murilo Cleto, a résumé la situation sur Twitter (« Libé », 20/1) : « Dorénavant, le gouvernement brésilien ne fera plus référence qu'à Dutertre, Trump, Salvini ou Pinochet. Le nazisme, plus jamais ! »

Le carnaval ne fait que commencer !



Ça coule de bonne source

RELANCER la chasse au cabinet noir ? Traquer les sources du « Canard » dans l'affaire Fillon, comme l'ont fait tous les agités du bocal complotiste pendant la campagne présidentielle ? Alors, là, pas question ! Dans un bouquin au titre guerrier, « Apocalypse Now – Les Années Fillon », qui re-touille les vieux pots de l'affaire à un mois du procès de Fifi, les plumes d'élite du « Monde » Gérard Davet et Fabrice Lhomme nous offrent une magistrale leçon de journalisme.

« Il est des lieux communs qu'il est bon, parfois, de répéter : le secret des sources des journalistes est sacré », écrivent gravement nos gardiens du temple éthique. Pas question de l'écorner : « Porter atteinte [au secret des sources] est inacceptable. C'est encore plus choquant lorsque ces attaques viennent des rangs des médias eux-mêmes. » Bien dit !

Moyennant quoi nos modèles d'intransigence embrassent aussi sec... sur une longue traque des sources du Palmipède ! Qui a balancé la bombe ? Tapi dans l'ombre du cabinet noir ? Sarko, Rachida Dati, la questure de l'Assemblée, les services fiscaux de Bercy, les rumeurs de comptoir, les si ça se trouve et p'têt ben que oui... Tout y (re)passte ! Huit chapitres et 34 pages – c'est tout ? – consacrés au grand jeu du « qui-qui », après avoir juré que, « non-non », pas de ça chez eux ! Et pas le moindre coup de fil au « Canard » pour connaître le cheminement de notre enquête. Quel talent !

Et, comme diraient nos duettistes, « c'est encore plus choquant » quand ça vient « des rangs des médias eux-mêmes » !

Isabelle Barré

Hidalgo en vert et contre tous

PARIS COMME AILLEURS, les candidats aux municipales ont été frappés par le rayon vert. Et la surenchère est de mise, dans les programmes, pour rendre les adversaires verts de jalouse.

Cédric Villani, le dissident d'En marche !, rêve de devenir le « premier maire écologiste de Paris ». Benjamin Griveaux, son rival macroniste, entend être maire pour en faire le moins possible, ce qui est une grosse économie d'énergie. « Un grand maire de Paris doit d'abord savoir déléguer du pouvoir pour mieux l'exercer », dit-il. Est-ce pour ça qu'il perd du terrain (15 %) dans le dernier sondage Ifop, loin derrière la maire sortante, qui fait la course en tête (25 %), et Rachida Dati, qui la suit (19 %), les deux réactivant un clivage gauche-droite pas très vert ?

Après avoir congestionné le centre de la capitale en retirant l'auto des bords de Seine, Anne Hidalgo verdict comme la Traviata depuis son entrée en campagne. Elle souhaite bouter le moteur à explosion hors des quatre premiers arrondissements, elle ambitionne des cantines bio à 100 % et elle veut deux grands potagers dans les bois de Vincennes et de Boulogne. Les

prostitués des deux bois ne seront plus les seuls à faire le poireau.

Hidalgo propose encore une ville « 100 % vélo ». Les places de stationnement vont diminuer, remplacées par de grandes « forêts urbaines ». Transformer Paris en stade vélodrome : c'est à Marseille qu'ils vont être contents !

Elle promet aussi de rendre les transports gratuits pour les moins de 18 ans, de doubler le budget propre et de consacrer 20 milliards d'euros au logement des classes moyennes. Et rien pour loger les pauvres ? Le tout sans augmenter les impôts. Elle prend les électeurs pour des bleus ? Pendant son dernier mandat, les impôts n'ont pas augmenté, comme elle l'avait promis, mais la dette a été multipliée par 6. Question : c'est écolo, une dette ?

« Tout le monde est devenu écologiste. L'écologie, c'est de la merde », se plaint Marcel Campion, en fond de classement. « Le Roi des forains » aura pourtant une bonne raison de verdir : il pourra installer ses grandes roues dans tout Paris en les faisant passer pour des éoliennes ; ainsi, il n'aurait pas fini de brasser du vent.

J.-M. Th.

Les avocats en bavent

DE MARSEILLE à Paris, de Limoges à Nanterre, partout, dans tous les tribunaux, les avocats, unanimes, ont reconduit, le 20 janvier, leur grève, qui dure depuis trois semaines. Un tel mouvement, on n'en avait jamais vu ! Ici, plaidant des heures, ils bloquent la justice. Ailleurs – et c'est moins beau à voir –, ils désertent carrément la défense des libertés. La réforme de leur retraite, ils n'en veulent absolument pas. Surtout après avoir lu l'audit commandé à Ernst & Young par le Conseil national des barreaux (CNB), qui contredit les chiffres très apaisants présentés par la Chancellerie.

En fait, les cotisations vont doubler, passant, pour les plus modestes, de 14 à 28 %. Mieux encore, « pour les avocats dont

le revenu net en début de carrière serait inférieur à 32 000 euros, la pension du régime universel serait moins importante ! » analyse le cabinet Ernst & Young. « Or 40 % des avocats gagnent moins de 32 000 euros par an, mais le gouvernement est parti de l'hypothèse fausse d'un avocat en début de carrière à 42 000 euros... » observe Béatrice Voss, au CNB.

Pour calmer la colère, la ministre de la Justice a, dans une lettre, assuré aux robes noires qu'elles continueraient de gérer leur caisse de retraite, jusqu'ici indépendante et florissante. « Ce ne sera plus qu'une coquille vide noyée dans le système universel et, en plus, payée avec nos cotisations ! Ils nous prennent pour des

idiots ! » s'enflamme-t-on au CNB.

Edouard Philippe recevra donc bientôt la profession, qui, se sentant « trahie », ne veut plus entendre parler de Belloubet. En attendant, la grève bat son plein, et les robes noires continuent de voler dans tous les palais de justice, lancées par leurs propriétaires. Et, renvoyées par centaines, les audiences viendront engorger plus encore les tribunaux, qui étoffent déjà sous le manque de magistrats, de greffiers et même de matériel...

D. S.

Une ministre à la mode

QUELLE consécration ! Une pleine page du « New York Times » (20/1) pour la ministre Brune Poirson. Où l'on apprend qu'en fait elle n'est pas du tout secrétaire d'Etat à la Transition écologique mais, « de facto, ministre de la mode ».

Pour ça, elle a pris tous les risques : « Quand vous êtes une jeune femme au gouvernement, ou dans la vie en général, et que vous décidez de vous attaquer à un sujet comme la mode, tout le monde vous tombe dessus, c'est la fin de votre réputation. Si j'avais été une vraie politique, je me serais intéressée à l'énergie nucléaire, mais je pense qu'il y a plus à faire dans le domaine de la mode », explique-t-elle.

C'est vrai qu'un ministre de l'Énergie qui s'occupe de nucléaire, c'est d'un banal. Alors que, la mode, Brune adore : « J'essaie d'être super simple parce que c'est ce que je suis (...). J'essaie de porter exclusivement des matières non synthétiques, pour éviter tous les microplastiques. »

Vive le cachemire !



MACABRE décompte dans « Le Journal du dimanche » (19/1) : « 20 morts en trente ans », victimes du « placage ventral », ou « dé-cubitus », cette technique d'immobilisation d'un suspect par les flics pour lui passer les menottes dans le dos en s'assoyant sur lui (« Le Canard », 15/1). Le dernier décès étant celui de Cédric Chouïat, en plein Paris, il y a quinze jours. Et, en trente ans, aucun gouvernement n'a eu l'idée d'interdire cette pratique meurtrière ?

COUPE D'ÉLECTRICITÉ CHEZ BERGER...



ES CHINOIS n'ont plus le moral : non seulement Trump leur a imposé une trêve dans la guerre des tarifs douaniers qu'il avait déclenchée, mais en plus leur croissance économique est en berne, et voilà que « la natalité [est] au plus bas en Chine, malgré la fin de l'enfant unique », écrit « Le Monde » (19/1). Pensez donc, selon les démographes locaux, les Chinois ne sont actuellement que « 1,279 milliard, au lieu du 1,4 milliard annoncé » dans la planification à la sauce pékinoise.

Tout fout le camp !

DANS sa grande bonté, annonce « Le Monde » (16/1), « la Commission [européenne] propose d'allouer 100 milliards d'euros aux économies les plus dépendantes du charbon », pour que les pays bénéficiaires de cette aide se décident enfin à énerger un peu moins l'air ambiant.

Les règles de partage du pactole ne sont pas encore bien claires. Mais, sans attendre, Merkel a fait adopter pour l'Allemagne le principe d'une indemnité de 4,3 milliards d'euros pour les propriétaires privés des mines de charbon, qui représentent 28 % de la production d'électricité du pays, contre 2 % en France, où les cinq dernières centrales brûlant du charbon vont fermer d'ici à 2026, promis-juré.

Combien Bruxelles va-t-il nous donner pour cette bonne œuvre ?

Jérôme Canard

L'année Canard 2019



• « L'année Canard 2019 », 100 p., 6 €.